

ARRÊTÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE NATIONAL DE GESTION

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n°2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière ;
- VU** le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion ;
- VU** le décret n° 2021-334 du 26 mars 2021 portant suppression des limites au nombre de présentations aux concours et examens de la fonction publique civile et de la magistrature ;
- VU** l'arrêté du 2 septembre 2019 portant délégation de signature au Centre national de gestion ;
- VU** l'arrêté du 19 juin 2024 fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'Ecole des hautes études en santé publique pour l'accès au corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
- VU** l'arrêté du 22 janvier 2026 portant ouverture des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2026 portant composition du jury des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;

ARRÊTE

Article 1. Les dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 10 février 2026 portant composition du jury des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs des soins sont modifiées ainsi qu'il suit :

Au lieu de

La présidence du jury est confiée à Madame Laurence NIVET.

Lire :

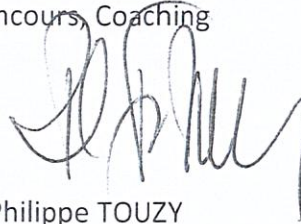
La présidence du jury est confiée à Madame Valérie BOUGEARD.

Le reste sans changement.

Article 2 – Le Directeur général du Centre national de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Issy-Les-Moulineaux, le 15 septembre 2026

Pour le Directeur général et par délégation
Le Chef du Département Autorisations d'exercice,
Concours, Coaching

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Touzy', is written over the text of the signature block.

Philippe TOUZY